Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 409

Artikel: Fusion - confusion - diffusion
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018697

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mière fois, un parti politique et un syndicat ont participé à l'émission : sans grands moyens, celui-ci a su trouver un langage très direct, celui-là, avec l'aide d'une maison spécialisée, a répété le discours le plus traditionnel illustré lourdement de documents fixes. D'autres demandes sont annoncées, qui seront programmées après les élections et suivant les règles habituelles de la SSR. Mais « L'antenne est à vous » ne deviendra pas une tribune libre pour les partis politiques. Heureusement peut-être pour les téléspectateurs, car il faut dire que le discours des partis politiques reste d'une indigence déprimante! Raison de plus, disent certains, pour leur donner une case afin qu'ils se forment à la télévision. Certes, on peut craindre la multiplication des cases privées qui, dans un programme, ont un impact très limité. Mais pourquoi les Eglises dites « officielles » bénéficient-elles d'un véritable privilège ?
Alors que le temps est à la crispation et à l'intolérance, « L'antenne est à vous » donne les voix de la pluralité et de la diversité des opinions. Dans une télévision qui s'affirme libérale et décentralisée, il faut saluer cette émission où peuvent se manifester des différences et des engagements. Où se conjuguent la connaissance et la reconnaissance des innombrables associations qui sont le tissu vivant de la démocratie.

Pour des centres audiovisuels

La formule actuelle n'est peut-être pas idéale. Toutefois elle offre cet avantage de laisser à des mouvements à la fois la possibilité de s'exprimer librement et celle de réaliser une émission. La TVR a ouvert un créneau. C'est maintenant à chaque canton qu'il appartient de créer un centre audiovisuel polyvalent au service de tous. A l'exemple de Neuchâtel et bientôt du Jura, un centre de production et de distribution de films et de cassettes (relais cantonal de la TV), de formation et d'animation video que toutes les associations pourraient solliciter. Ainsi n'auraient-elles pas à recourir à l'aide de maisons spécialisées dont les prix et l'esprit ne correspondent ni à leur budget ni à leurs objectifs. Ainsi les plus démunies pourraient-elles utiliser toutes les ressources de la communication audio-visuelle.

DANS LES KIOSQUES

Fusion - confusion - diffusion

Il suffit de changer une lettre pour reproduire, en français, ce titre allemand du commentaire du « Badener Tagblatt » consacré à l'abandon par Oskar Reck de sa fonction de rédacteur en chef pour les affaires suisses de la « Basler Zeitung ». L'ancien rédacteur en chef des très libérales « Basler Nachrichten » a vite compris que ce journal était bien mort. Peu à peu les gens de l'ancienne « National Zeitung » seront seuls encore en place à la « BZ ». Le commentaire du journal de Baden relève que les deux anciens administrateurs des « Basler Nachrichten » qui devraient représenter son esprit dans le nouveau conseil d'administration pourraient être appelés à prendre connaissance de questions désagréables « parce que depuis le départ d'Oscar Reck personne ne peut plus parler de fusion. »
— Pendant tout le mois de mai, « Blick » a publié une série sur l'espionnage en Suisse. Une des pages de cette série était consacrée aux huit cents Suisses qui ont combattu dans les « Waffen SS » pendant la dernière guerre mondiale. Ceux qui ont survécu ne tiennent pas à être connus, contrairement à de nombreux anciens combattants suisses qui ont lutté pour défendre la République espagnole en 1936... (la radio suisse alémanique a aussi consacré deux émissions à ces combattants des armées hitlériennes).
— On reparle, sans utiliser le mot, de l'épargne négociée. C'est ainsi qu'on apprend qu'Atag, c'est-à-dire la Fiduciaire générale, qui compte près de cinq cents collaborateurs, appartient à une fondation pour le bien-être du personnel. Cette fondation détient la majorité du capital-actions. La société, fondée en 1917, se considère, dans ces conditions, comme totalement indépendante.
— L'hebdomadaire « Weltwoche » effectue une enquête par sondage parmi ses abonnés. Les « élus » sont appelés à répondre à un questionnaire de vingt-cinq pages contenant une cinquantaine de questions. Ceux qui répondront dans les délais recevront un livre comme récompense ! L'organisation de telles enquêtes porte, bien sûr, la marque de finances pour le moins saines; et se creuse le fossé entre les journaux qui luttent jour après jour pour leur survie et ceux qui posent les bases de leur expansion.

Plein feux sur l'énergie solaire

— Dans le numéro du week-end du « Tages-Anzeiger », deux pages entières consacrées, sous forme de débat, aux ressources d'énergie solaire qu'offrent les Alpes suisses. En présence, Jean-Luc Meylan, co-auteur d'une étude sur le sujet menée à l'Institut Battelle à Genève, Ricardo Müller, de l'Office fédéral pour les questions énergétiques, Peter Stürzinger d'Elektrowatt, et Hans Weiss, directeur de la Fondation suisse pour la protection de la nature. Un débat qui, pour une fois, n'élude pas les principales questions posées par l'utilisation des énergies alternatives.
— A noter, dans le magazine de la « Basler Zeitung », après le premier verdict rendu par la justice allemande contre les principaux acteurs de la « bande à Baader », un bilan de l'évolution des libertés individuelles outre-Rhin : on sait que dans le climat de répression et de peur engendré par les attentats en chaîne de la « bande » en question, les droits des accusés, des prisonniers et de leurs avocats ont subi des atteintes graves; les défenseurs de Gudrun Ensslin, Andreas Baader et Jan-Carl Raspe témoignent à leur tour (auteur de l'article, Robert Ruoff, un Suisse, assistant à l'Institut d'étude des moyens de communications de masse de l'Université libre de Berlin).